

**La production écrite en classe de 2<sup>ème</sup> Année du cycle secondaire :  
entre exigibilité et transmissibilité**

**Written production in the 2nd year class of the secondary cycle: between  
exigibility and transferability**

Bounif youcef <sup>1</sup>, Remmas Baghdad <sup>2</sup>

<sup>1</sup> Centre Universitaire De Naama SALHI Ahmed, bounif@cuniv-naama.dz,

<sup>2</sup> Centre Universitaire De Naama SALHI Ahmed,  
baghdadremmas587@gmail.com.

Date de réception : 4/3/2023 Date d'acceptation: 26/5/2023 Date de publication : 10/6/2023

**Résumé:** L'apprentissage de la compétence de production écrite chez les apprenants du français langue étrangère en Algérie est l'un des objectifs fondamentaux du processus d'enseignement / apprentissage. Cette compétence permet à l'apprenant d'agir en français en communiquant par l'écrit. L'installation de cette compétence exige un programme adapté répondant aux besoins des apprenants du FLE et des méthodes d'enseignement efficaces. Dans ce travail nous nous pencherons sur les difficultés rencontrées par les élèves dans cette compétence au cycle secondaire à travers un questionnaire adressé aux enseignants du cycle secondaire et tenter d'analyser et de proposer des solutions à cet obstacle scripturaire

**Mots clés (5 mots) :** production écrite – enseignement – apprentissage – exigibilité – transmissibilité.

The acquisition of written expression skill for the learner of French as a foreign language in Algeria is one of the primary objectives of the teaching / learning process. This competence allows the learner to act in French by communicating in writing. The installation of this skill requires an adapted curriculum that meets the needs of FLE learners and effective teaching methods . in this work we will look at the difficulties encountered by students in this competence in secondary school through a questionnaire addressed to secondary school teachers and try to analyze and propose solutions to this scriptural obstacle

**Keywords:** written expression – teaching – learning – eligibility – transmissibility.

## **1. Introduction :**

Dans une grande partie de son processus d'enseignement/apprentissage, une langue étrangère étudiée se manifeste beaucoup plus dans les productions écrites des spécialistes, des apprenants et de tous les usagers de cette langue. Ainsi, la maîtrise de l'écrit en transcrivant l'oral ou en exprimant des idées justifient tant la compétence de l'apprenant que sa performance. L'écrit désigne donc par opposition à l'oral, une manifestation du langage caractérisé par l'inscription sur un support d'une trace graphique matérialisant la langue et susceptible d'être lue. (Dubois, 2002) En effet, savoir rédiger dans les normes, sans erreurs et dans la pertinence est une preuve d'intelligence, de rigueur et d'organisation.

En Algérie, l'écrit est présent dans tous les cycles de l'action enseignement/apprentissage dans les écoles aussi bien en langue maternelle qu'en langue étrangère, le français, dans notre cas d'étude

La production écrite, faisant partie des objectifs visés par l'enseignement/apprentissage de la langue française, consiste à récapituler tous les points de langue qui ont été abordés durant toute une séquence. La note attribuée à la question de production écrite est plus élevée que les questions portées sur les points de langue, cela justifie son importance et son impact.

Cependant, de grandes lacunes apparaissent dès la première lecture des productions écrites des apprenants des différents cycles d'enseignement/apprentissage de la langue française notamment dans les points de langue (grammaire, vocabulaire, style..).Le constat de grandes anomalies qui sont liées aux différents aspects de la langue est apparent. Les apprenants n'arrivent pas à rédiger un texte court dans une langue correcte après plusieurs années d'apprentissage du français. Dans cette optique, nous nous sommes posés la question suivante à laquelle nous allons essayer de répondre dans cet article.

## **2. Problématique:**

Quelles sont les causes principales des difficultés rencontrées par les apprenants de la 02<sup>ème</sup> AS en production écrite. Quelles seront les propositions de remédiation à ces obstacles ?

Pour répondre à ces questions nous avons formulé les hypothèses suivantes :

H.1 Le programme de langue française destiné à la classe de 02<sup>ème</sup> AS n'est pas adéquat et ne correspondrait pas au profil des apprenants.

H.2 Les méthodes d'enseignements ne seraient pas efficaces à l'acquisition de cette compétence.

## **3. Concepts définitoires :**

### **3.1 Définition de la production écrite**

La production écrite comme son nom l'indique est le fait de produire et d'investir les acquis pour exprimer ses idées, ses sentiments, informer, argumenter... etc.: la production écrite est un processus constitué de plusieurs phases : la conception d'idées, la délimitation du sujet par

l'organisation des idées par le biais d'un schéma, la rédaction, la révision, le partage et la diffusion (Akmon, 2009)

elle représente une action complexe et composite. L'écriture est à la fois un objet et un outil d'apprentissage (Vygotski, 1934; Bakhtine, 1978)

Elle est l'une des tâches les plus complexes à enseigner. Les apprenants qui éprouvent des difficultés à acquérir des techniques d'écriture maîtrisées et efficaces peuvent avoir du mal à générer des idées, à construire des phrases, à organiser leurs idées et à appliquer les règles grammaticales correspondantes. On recense également dans ce contexte des difficultés en écriture manuscrite, en ponctuation, en orthographe, en discrimination des genres de texte, en cohésion et en cohérence textuelles.

L'analyse des pratiques de formation (...), permet de saisir les objets abordés et leur organisation dans le temps. Elle met en lumière les savoirs mobilisés, les convergences ou divergences entre la formation des enseignants du primaire et du secondaire ainsi que le poids et l'influence des facteurs institutionnels. (Joaquim Dolz, Roxane Gagnon, 2018). Une approche pédagogique hautement structurée, explicite et systématique est nécessaire pour que les apprenants puissent pratiquer et appliquer les compétences requises. L'identification des caractéristiques et des structures des textes lors de la lecture et leurs t en production écrite est incontournable. Enseigner aux apprenants les structures textuelles, les constructions phrastiques en corrélation avec les règles lexicales et grammaticales dans des paragraphes appropriés et la composition de textes simples, leur donnera les compétences de base nécessaires pour produire des écrits en adéquation avec les exigences de la langue

Nous savons que la production écrite vise à apprendre à communiquer par l'écrit. Elle fait appel à cinq niveaux de compétences que nous citons comme suit :

- la compétence linguistique : grammaire, lexicale.
- La compétence référentielle : connaître des domaines d'expériences et des objets du monde.
- La compétence socio-culturelle : appropriation des règles sociales et des normes d'interactions entre les individus et les institutions.
- La compétence cognitive : mettre en œuvre les processus de constitution du savoir et les processus d'apprentissage des langues.
- La compétence discursive : capacité à produire un texte.

### **3.2 Définition des concepts « exigibilité / transmissibilité » :**

#### **3.2.1 Exigibilité :** Qualité de ce qui exigible (Larousse 1979)

Nous voulons mettre en exergue ce concept à partir de ce qui est exigé par l'institution, quant au contenu du programme de langue française destiné à la classe de 03<sup>ème</sup> année secondaire et plus précisément l'activité de production écrite et le volume horaire qui lui est consacré.

#### **3.2.2 Transmissibilité :** Qualité de ce qui est transmissible ou son mode (Larousse 1979)

Nous visons ici les méthodes et les stratégies suivies par l'enseignant au cours de la séance de production écrite. Dans cette partie, nous allons mettre en relief le contenu du programme et ce qui est entrepris par l'enseignant pour vérifier la transmission des savoirs et la réalisation des objectifs fixés.

### **3.3 Caractères fondamentaux de l'écriture :**

L'écriture est considérée comme un instrument de la pensée, de transmission des connaissances, de la culture, d'une civilisation. Elle a pour le but du premier temps de transmettre des savoirs dans le temps et dans l'espace.

Selon **GEAN Milly** l'écriture « *est née de la nécessité de conserver les éléments à des fins pratiques : noter des concepts, fixer un texte .....Etc. »*

( GEAN Milly, 2001, p.60)

La particularité fondamentale de l'écriture est qu'elle fait passer la langue ; abstraction consistant en une collection de signes et en règles de combinaison au niveau de la rédaction.

### **3.4 L'écrit en langue étrangère**

Le moment où on produit un texte en langue maternelle plusieurs processus entre dans l'interaction parmi lesquels : la mise en texte, la planification ou la rédaction enfin la révision » selon (Hays et Flower 1980) écrire un texte en langue étrangère le scripteur utilise les mêmes processus mais il ajoute quelques facteurs qui l'aident à produire un texte de bonne qualité.

Beaucoup de recherches concluent que le scripteur lorsqu'il rédige des textes en langue 1(langue maternelle), les compétences rédactionnelles sont présentes, en revanche la capacité à rédiger des textes en langue étrangère est limitée du fait du niveau linguistique. La situation des scripteurs en langue2 (L2) est spécifique, de ce fait les compétences rédactionnelles en L2 dépendant en partie des compétences préalablement acquises en L1.

### **3.5. La langue française dans l'école algérienne**

L'enseignement/apprentissage de la langue française en Algérie comme étant une langue étrangère vise à installer les quatre compétences connues pour l'acquisition de toute langue étrangère pour que l'apprenant, arrive à un cycle de l'apprentissage, ou il doit communiquer dans cette langue dans le domaine professionnel ou autre. Ces compétences se résument comme suit :

- la compréhension de l'oral.
- La production orale.
- La compréhension de l'écrit.
- La production écrite.

La quatrième compétence représente le sujet de notre travail qui sera détaillée tout au long de cet article. Le français est enseigné au cycle primaire dès la troisième année durant laquelle l'apprenant apprend à prononcer et identifier des objets. Il apprend aussi à déchiffrer.

Au collège (enseignement moyen), durant quatre années l'élève apprend à construire les énoncés simples (savoir poser une question, continuer une phrase, transposer, reformuler un énoncé) et à organiser leur enchaînement de manière chronologique et logique et cela en parallèle avec les points de langue (grammaire).

Au cycle secondaire la grammaire, la conjugaison et l'orthographe sont programmés. Pour ce qui est de la production écrite, il s'agit d'exprimer des points de vue en argumentant sous forme de thèse et d'antithèse, en racontant ou en rédigeant des comptes rendus critique ainsi que de résumer.

#### **4. Protocole expérimental :**

##### **4.1 - Objectif**

Nous analyserons le recensement des réponses au questionnaire que nous avons destiné aux enseignants du secondaire.

##### **4.2 Matériel :**

###### **4.2.1 Le questionnaire :**

Le thème que nous avons choisi (la production écrite) justifie le choix du questionnaire qui est un outil caractérisé par la précision et la pertinence pour obtenir des réponses à notre problématique. Notre questionnaire contient douze questions (six questions directes et six autres aux choix multiples). Nous l'avons destiné à 08 enseignants de l'enseignement secondaire notamment ceux qui enseignent les 02<sup>ème</sup>AS car notre travail est centré sur ce niveau

##### **5. Méthode :**

Nous allons procéder à l'analyse des réponses aux questions que nous avons proposé aux enseignants et à les commenter.

##### **6. Résultats**

Le questionnaire comporte les questions suivantes :

**Question 1 :** Le programme de la 02<sup>ème</sup>AS permet-il l'acquisition de la compétence de l'écrit ?

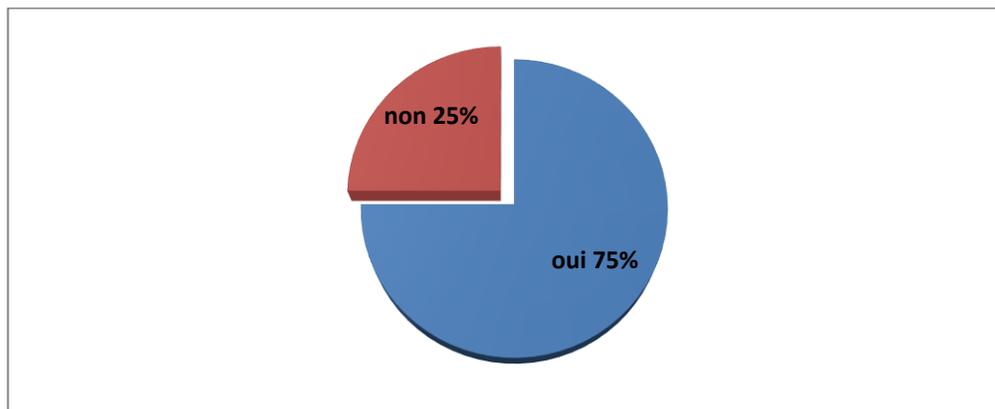
Nous avons essayé d'obtenir l'avis des enseignants en ce qui concerne le programme de langue française et si ce dernier permet la réalisation des objectifs fixés pour la production de l'écrit.

###### **Réponses :**

06 enseignants soit 75% ont répondu par « oui »

02 enseignants soit 25% ont répondu par « non »

**Fig. 01.le taux d'adéquation du programme de 02<sup>ème</sup> AS avec les objectifs de la production écrite.**



**Commentaire :**

Le plus grand nombre d'enseignants, à savoir 80%, constatent que le programme destiné à la 02<sup>ème</sup> AS est adéquat et permet l'acquisition de la compétence de l'écrit.

**Question 02 :** Avez-vous une autonomie quant au choix des consignes relatives à l'écrit ?

**Réponse :**

Tous les enseignants ont répondu par « oui ». Les nouvelles réformes dans le domaine de l'éducation ont donné une liberté à l'enseignant quant au choix des consignes ou de supports en adéquation avec les objectifs d'enseignement fixés.

**Commentaire :**

Nous pouvons dire que les enseignants ont une autonomie quant au choix des consignes de la production écrite et sans obligation à suivre ce qui est contenu dans le manuel.

**Question 03 :** Si oui, comment ces consignes sont-elles conçues ?

25% optent pour les consignes qui doivent être conçues selon le niveau et les besoins des élèves, 04 enseignants (50%) ont donné une réponse ambiguë à la question, deux (25%) n'ont pas donné de réponse.

**Commentaire :**

Il est nécessaire de prendre le niveau des apprenants en considération lors de la conception d'une consigne en choisissant des termes univoques car cela aurait un impact sur sa réponse

**Question 04 :** La production écrite est-elle un réinvestissement des acquis ?

Tous les enseignants soient 100% interrogés ont partagé le même avis qui montre que l'activité de la production écrite en classe est un réinvestissement des acquis des élèves en ce qui concerne les différents points de langue ainsi que les normes rédactionnelles.

**Commentaire :**

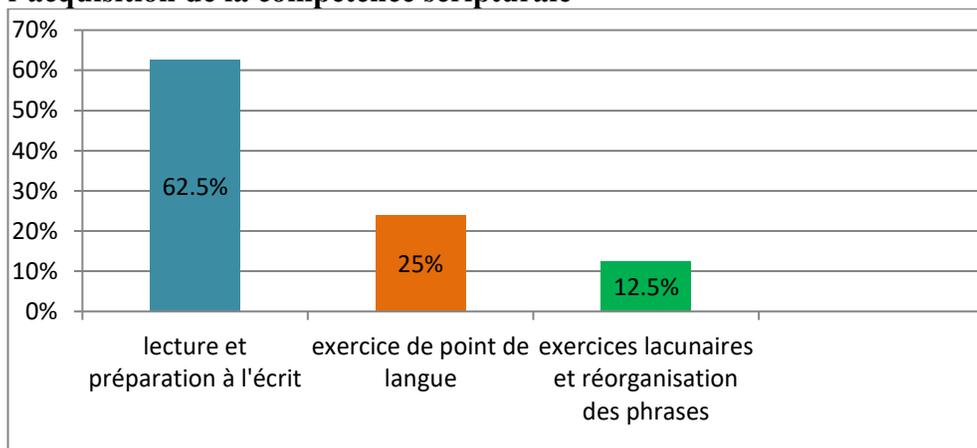
C'est en produisant tant à l'oral qu'à l'écrit que l'apprenant expose ses capacités d'expression en investissant les connaissances qu'ils a acquises durant une période donnée. Les connaissances acquises durant une séquence ou un projet devraient se retrouver dans les productions des élèves. Tout dépendrait donc la manière du choix des consignes et des questions relatives au thème déjà abordé.

**Question 05 :** Quelles sont les activités sur lesquelles vous vous basez pour l'acquisition de la compétence de l'écrit ?

Les réponses ont été données comme suit :

05 enseignants soit 62,5% se basent sur la compréhension de l'écrit (lecture) et la séance de préparation à l'écrit (séance contenue dans le programme) ; deux enseignants (25%) optent pour les points de langue notamment le champ lexical et un seul (12,5%) pour les exercices lacunaires et la réorganisation des phrases.

**Fig-2 Activités sur lesquelles se basent les enseignants pour l'acquisition de la compétence scripturale**



**Commentaire :**

Il est nécessaire de se baser sur la lecture pour définir le type du texte et comprendre sa structure rédactionnelle pour l'appliquer lors de la séance de production écrite où l'apprenant doit investir les acquis, mais cette activité doit être aussi exploitée comme support d'acquisition des points de langue et du vocabulaire. Les autres activités proposées par les enseignants se focalisant sur les points de langue sont, en effet, indispensables.

**Question 06 :** Ces activités effectuées en classe aboutissent-elles à la réalisation des objectifs relatifs à l'écrit ?

D'après les réponses des enseignants qui ont répondu « oui » en unanimité, les activités proposées en classe mènent à la réalisation des objectifs fixés pour l'acquisition de la compétence de l'écrit c'est-à-dire qu'elles sont suffisantes.

**Commentaire :**

Les activités proposées par les enseignants doivent avoir un volume horaire suffisant et une méthode d'enseignement adéquate pour la réalisation des objectifs ce qui n'est pas le cas dans le programme de la 02<sup>ème</sup> AS car le volume horaire de la matière de langue française est limité à 04 heures dont une séance pour la production écrite

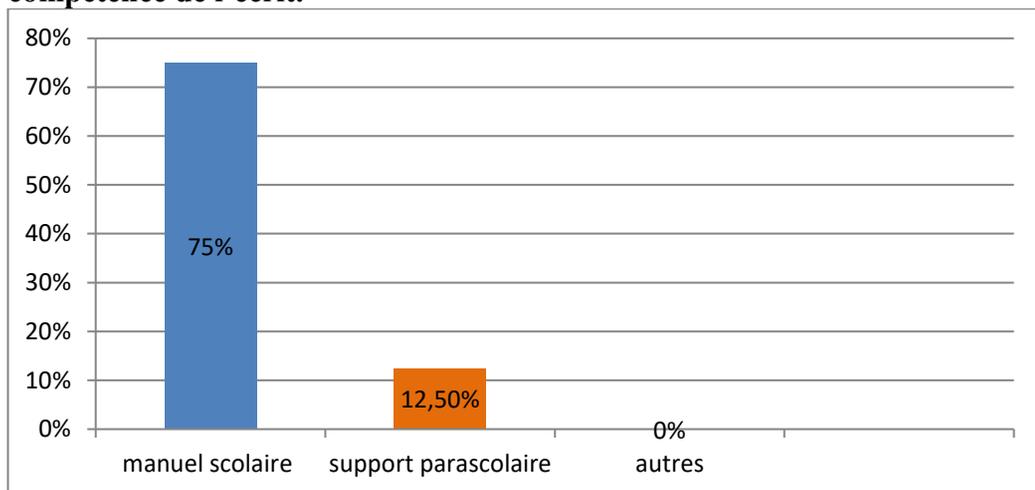
**Question 07 :** Vous contentez-vous du manuel scolaire pour l'acquisition de la compétence de l'écrit ou recourez-vous à d'autres supports ?

Dans cette question, nous avons essayé de savoir si les enseignants sont satisfaits des contenus du manuel scolaire et que si cet outil est en adéquation avec le profil de leurs apprenants et pertinent pour la réalisation des objectifs notamment l'acquisition de la compétence de l'écrit.

Tableau ;

Manuel scolaire	06 enseignants	75%
Support parascolaire	02 enseignants	25%
Autres	00	

**Fig3 - Supports ou les enseignants recourent pour l'acquisition de la compétence de l'écrit.**



**Analyse des réponses :**

Il se dégage des réponses que 06 enseignants soit 75% ne se contentent pas du manuel scolaire et préfèrent recourir à d'autres supports, les deux autres voient que le manuel scolaire est conforme pour l'écrit.

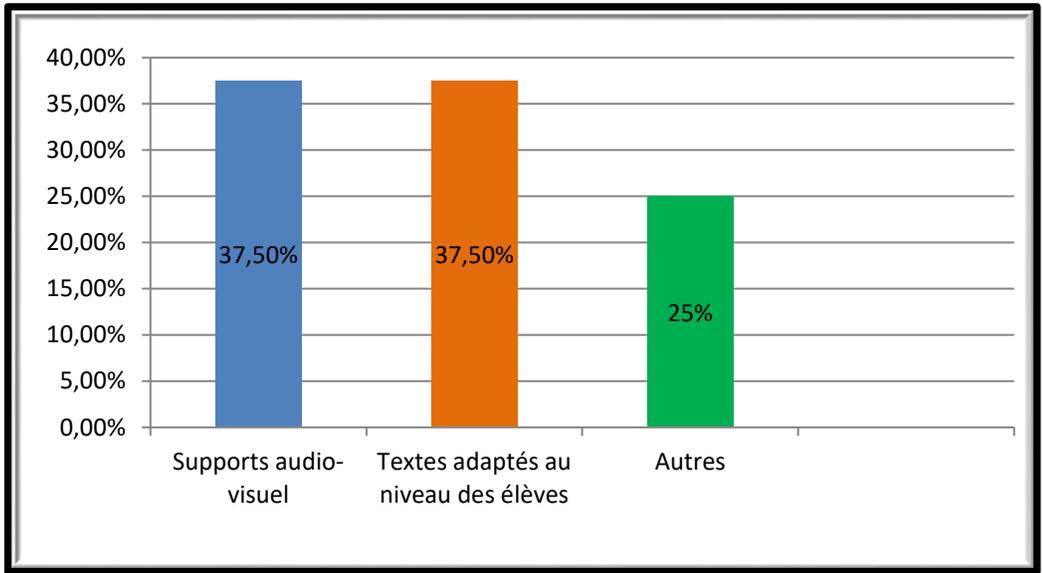
**Commentaire :**

Compte tenu de l'analyse des réponses, il est à souligner que le manuel scolaire est un outil et un guide scolaire par excellence car il contient le programme de la langue française destiné aux élèves de troisième année secondaire. Il contient des supports textuels et des exercices adaptés mais le recours à des supports authentiques est incontournable car il faut recourir au vécu des élèves pour les motiver.

**Question 08 :** Dans le deuxième cas, quels types de supports utilisez-vous ? Cette question a pour but de nous informer si les enseignants différencient les supports en fonction des situations auxquelles ils seraient confrontés.

Supports audio-visuel	03enseignants	37,5%
Textes adaptés au niveau des élèves	03enseignants	37,5%
Autres	02enseignants	25%

Fig.4- Les types de supports utilisés par les enseignants



**Analyse des réponses :** Trois enseignants, soit 37,5%, optent pour des supports audio-visuels, internet ; trois (37,5) pour des textes adaptés au niveau des élèves et suivant ce qui est fixé dans les progressions ; deux enseignants (25%) n'ont pas donné de réponse, ce qui veut dire, que ces 02 enseignants se contentent du contenu du manuel scolaire et des supports intégrés. Les six enseignants soit 75% qui ont répondu optent pour d'autres supports hors du manuel scolaire de la 02<sup>ème</sup>AS, ils se réfèrent aux sites Internet et aux textes adaptés au niveau des élèves sans montrer la source des textes dans leurs réponses.

**Question 09 :** Les apprenants font-ils appel à la langue maternelle dans leurs productions écrites ?

**Analyse des réponses :**

Tous les enseignants sont affirmatifs, cela veut dire que le recours à la langue maternelle est souvent présent voire courant dans les copies des apprenants et c'est un point très préoccupant puisque le recours à la langue maternelle est l'une des pratiques recourues dans les productions telles que l'interférence linguistique.

**Commentaire :**

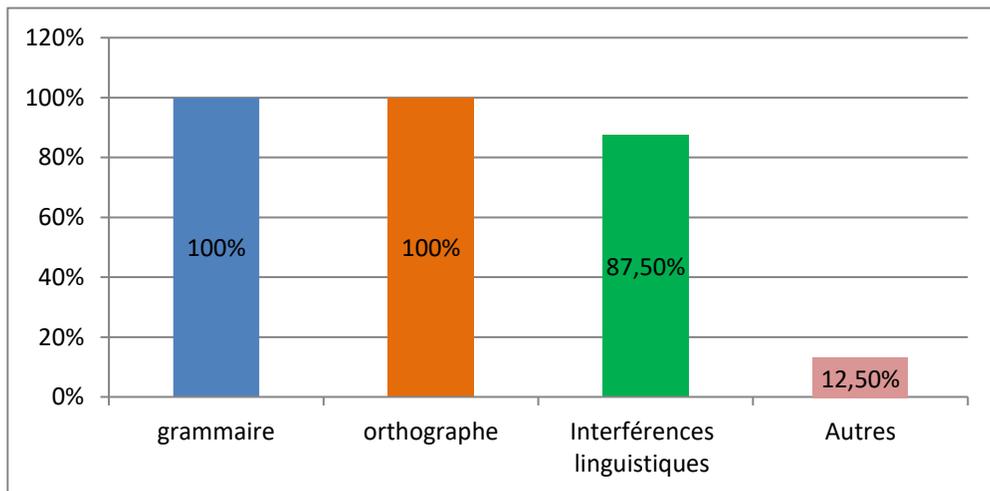
Le recours à la langue maternelle serait acceptable comme outil d'accès au sens dans les étapes élémentaires de l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère et nous ne pouvons guère négliger cette réalité mais le recours excessif à la LM pourrait perturber le processus d'enseignement / apprentissage. Dans le cas des apprenants de 02<sup>ème</sup>AS (niveau avancé), faire appel à la langue maternelle en production écrite dépend des compétences de l'apprenant notamment en ce qui concerne son bagage linguistique.

**Question 10 :** Sur quels critères vous vous basez pour évaluer les productions écrites de vos apprenants ?

Par le biais de cette question nous cherchons à ce que les enseignants prennent en considération lors de l'évaluation des copies de leurs apprenants les erreurs à mettre en exergue.

Grammaire	08 enseignants	100%
Orthographe	08 enseignants	100%
Interférences linguistiques	07 enseignants	87.5%
Autres	01 enseignants	12.5 %

**Fig.5- le pourcentage des critères sur lesquels les enseignants se basent pour évaluer les productions écrites de leurs apprenants**



**Analyse des réponses :**

Les huit enseignants soit 100% ont partagé la même réponse. Ils se basent sur les points de langue et l'interférence linguistique lors de l'évaluation des copies de leurs apprenants.

**Commentaire :**

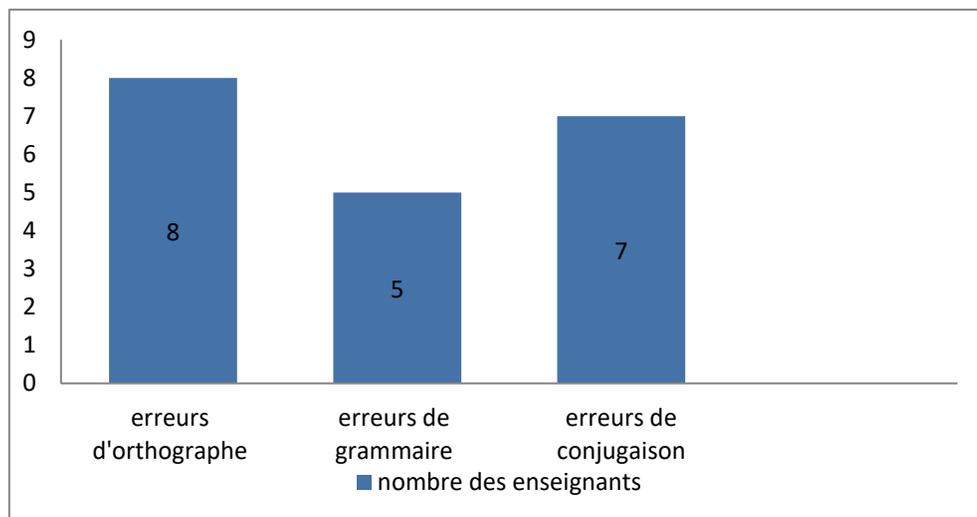
Selon les enseignants, les copies des apprenants présentent des erreurs récurrentes notamment les erreurs grammaticales, orthographiques. Il existe souvent de plus les interférences linguistiques sont présentes. Ce qui a été confirmé par tous les enseignants en répondant à la question 9.

**Question 11 :** Quelles sont les anomalies récurrentes répertoriées durant votre évaluation ?

**Analyse des réponses :**

Les erreurs d'orthographe, de grammaire et de conjugaison sont souvent présentes dans les productions écrites des apprenants d'après les enseignants du 2eme AS .

**Fig.- 6 les types d'écarts de langue recensés par les enseignants**



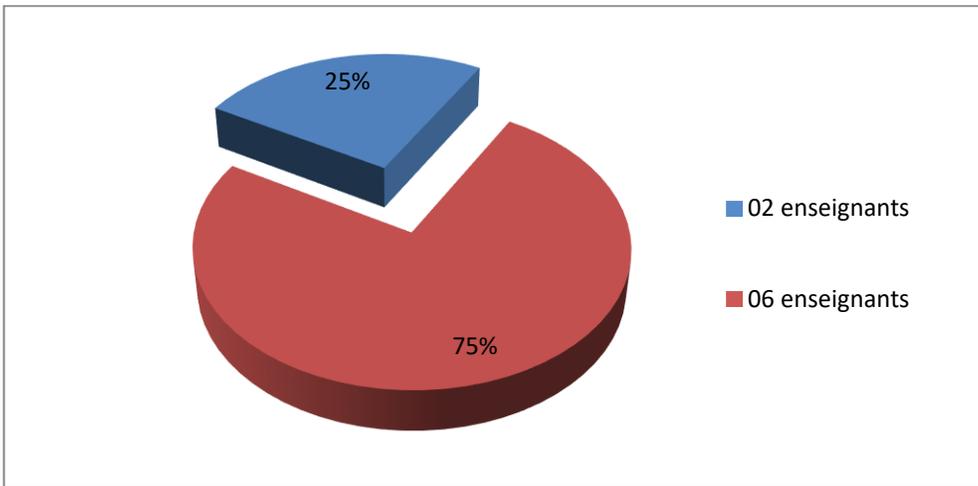
**Commentaire** : Les erreurs d'orthographe et de conjugaison sont généralement les erreurs récurrentes dans les copies de production écrite des apprenants. Ces derniers n'arrivent pas à maîtriser les points de langue notamment en ce qui concerne l'accord et la conjugaison des verbes aux différents temps et modes. Ce handicap a son impact sur la formulation des énoncés par les apprenants.

**Question 12** : Que préconisez-vous pour y remédier ?

**Analyse des réponses**

deux enseignants (25%) considèrent que la lecture est un outil pour remédier aux difficultés rencontrées par les apprenants, et 75% optent pour les exercices de langue pour parvenir à remédier à cet obstacle

**Fig.7- les propositions que les enseignants préconisent pour remédier aux erreurs d'orthographe et de conjugaison**



### **Commentaire :**

Les exercices de langue ne sont qu'un des outils de remédiation aux lacunes présentes dans les productions écrites des apprenants ; la lecture et les exercices de reformulation (reproduction des textes) constituent, en effet, de bons outils.

### **6-Discussions**

Après avoir analysé les réponses des enseignants aux douze questions que nous avons formulées, nous pouvons dire que la totalité des enseignants de la classe de troisième année secondaire partagent le même avis et les mêmes préoccupations car d'après les données que nous avons recueillies, ils nous ont confirmé les difficultés que rencontrent les apprenants dans la compétence de production écrite sur tous les plans : morphologiques et linguistiques. La production écrite. L'enseignement de l'écrit pose aujourd'hui problème aux enseignants et les contraints d'adopter « une méthode éclectique » (Puren, 1994) en l'absence d'une démarche performante.

A cet effet, la proposition d'autres solutions pour y remédier est devenue une nécessité sinon une obligation ;

La communication écrite est l'objectif principal de l'enseignement / apprentissage du français langue étrangère en Algérie. Elle s'acquiert par le biais de l'activité de production écrite accompagnant les apprenants tout au long de leur vie scolaire. Cette activité occupe une place importante dans le programme d'enseignement/apprentissage de la langue française durant tous les cycles d'apprentissage. Toutefois, nous avons constaté que les apprenants rencontrent différentes difficultés dans la compétence de l'écrit et que plusieurs anomalies sont présentes et persistantes dans les copies des apprenants inscrire la production écrite dans une démarche de projet-élèves donnerait une amplitude de réponses. Cette démarche qui place l'apprenant dans une situation d'action-appropriation des savoirs (Huber, 2005) pourrait

lui permettre de surmonter progressivement ses appréhensions sur cette technique d'écriture.

Les informations que nous avons obtenues à travers les réponses des enseignants montrent les difficultés rencontrées en production écrites ce qui représente un handicap majeur. Proposer une tâche d'écriture aux élèves c'est préciser la consigne, le sujet à aborder, la clarté du destinataire et l'enjeu ce qui permettrait à l'apprenant à planifier son écrit et à le structurer (Halté, 1989). La compétence scripturale, c'est-à-dire l'ensemble des savoirs et des savoir-faire qui permettent de produire différents textes, s'appuie sur la lecture de textes, leur identification (par le relevé des indices linguistiques et non linguistiques) pour arriver à la production (Donnadieu, 1998) . Donc, avant de passer à l'acte d'écriture, l'apprenant devrait avoir déjà lu des textes, car la lecture est le point de départ pour l'écriture/production

## **7-Conclusion**

Les résultats de notre travail ont confirmé nos hypothèses et ont montré que :  
-Les méthodes d'enseignement sont l'une des causes des difficultés d'acquisition de la production écrite. Les enseignants font souvent recours à la méthode directe pour expliquer les notions aux élèves.

-Le programme destiné à la 02<sup>ème</sup>AS ne correspond pas à leur profil qui est le résultat des cycles antérieurs (primaire et moyen). D'une part, les textes supports contenus dans le manuel scolaire ne sont pas adaptés au niveau des apprenants, d'autre part, le volume horaire consacré à l'activité de l'écrit est très réduit à savoir une séance de préparation et de production et une autre pour le compte-rendu.

Enfin, nous considérons que, dans une classe de FLE en Algérie, il existe des difficultés d'acquisition de la compétence de l'écrit. Une hétérogénéité du niveau des élèves a aussi un impact sur la qualité des productions écrites. la perspective d'opter pour le travail de groupe est un moyen plus efficace pour que les apprenants progressent. Repartir les apprenants en groupes en sachant qu'il y ait un élément catalyseur ce qui garantirait la coopération entre élèves ou l'échange, l'entraide et la communication prendraient une place prépondérante dans la vie de classe.

La co-évaluation qui se caractérise par l'échange des copies entre camarades constitue une autre variante qui créerait une motivation supplémentaire. Cette autoévaluation reste un des moyens de progression. En prenant compte de tous les points soulevés dans ce travail de recherche nous pensons que l'exigence d'une véritable réforme des pratiques enseignantes et de rénovations pédagogiques et didactiques plus approfondie qui feraient l'objet d'une réflexion apporterait à coup sûr une réduction des difficultés de cette production scripturale.

## **8- Les références :**

- 1- Akmoun, H. (2009). Mieux enseigner les stratégies de planification in Le Français dans le Monde, n° 365, revue de la Fédération internationale des professeurs de français. Paris : CLE International.
- 2- Bakhtine. M (1978), Esthétique et théorie du roman, Paris : Gallimard, collection « Bibliothèque des idées »
- 3- Dolz, J et Gagnon, R.(2018). Former à enseigner la production écrite, Villeneuve d'Ascq : Presses universitaire du Septentrion, collection : éducation et didactique
- 4- DONNADIEU B.(1998) les théories de l'apprentissage, édition Masson, Paris, p110.
- 5- Dubois & Ali (2002), Dictionnaire de Linguistique
- 6- HALTÉ J.-F(1989) « Savoir écrire – Savoir faire », in Pratiques, n° 61, CREM, [http://www.pratiques-cresef.com/p061\\_ha1.pdf](http://www.pratiques-cresef.com/p061_ha1.pdf)
- 7- HUBER M(2005) Conduire un projet-élèves, Paris, Hachette
- 8- PUREN C(1994) La didactique des langues à la croisée des méthodes. Essai sur l'éclectisme, CRÉDIF-DIDIER, Paris
- 9- Vygotski L. (1934). trad.fr. Sève F. (1997). Pensée et langage. Paris : La Dispute.

**9- Annexes** Les douze questions pertinentes du questionnaire proposé aux enseignants secondaires de FLE.

**Question 1**

Le programme de la 02èmeAS permet-il l'acquisition de la compétence de l'écrit ?

**Question 03 :**

Si oui, comment ces consignes sont-elles conçues ?

**Question 04 :**

La production écrite est-elle un réinvestissement des acquis ?

**Question 05 :**

Quelles sont les activités sur lesquelles vous vous basez pour l'acquisition de la compétence de l'écrit ?

**Question 06 :**

Ces activités effectuées en classe aboutissent-elles à la réalisation des objectifs relatifs à l'écrit ?

**Question 07 :**

Vous contentez-vous du manuel scolaire pour l'acquisition de la compétence de l'écrit ou recourez-vous à d'autres supports ?

**Question 08 :**

Dans le deuxième cas, quels types de supports utilisez-vous ?

**Question 09 :**

Les apprenants font-ils appel à la langue maternelle dans leurs productions écrites ?

**Question10 :**

Sur quels critères vous vous basez pour évaluer les productions écrites de vos apprenants ?

**Question 11 :**

Quelles sont les anomalies récurrentes répertoriées durant votre évaluation ?

**Question 12 :**

Que préconisez-vous pour y remédier ?